

La Corporation de la Cité de Clarence-Rockland

| | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|----------------|------|------------|
| Politique de soumission au calendrier du site web | | | |
| Code | POL5000.2-2510 | | |
| Jurisdiction | Communications | | |
| Approuvé par | RES | Date | 2025-10-08 |
| La version anglaise de ce document prévaut en cas de divergence entre les langues | | | |

1.0 Objectif

Le calendrier des événements communautaires de la Cité de Clarence-Rockland est une plateforme publique destinée à partager des événements qui enrichissent la vie municipale. Ce calendrier vise à promouvoir l’engagement communautaire, à soutenir les organismes locaux et à informer les résidents des activités à venir.

2.0 Admissibilité et Priorité

- La priorité est accordée aux événements soumis par des organismes reconnus, des organismes à but non lucratif et des entreprises situées dans la Cité de Clarence-Rockland.
- Les membres de la communauté peuvent soumettre des événements, mais ceux provenant d’organismes ou d’entreprises reconnus seront examinés et publiés en premier.
- Les événements doivent être pertinents pour la communauté de Clarence-Rockland et contribuer positivement à la vie locale.

3.0 Directives de soumission

- Les événements doivent se dérouler dans les limites de la Cité de Clarence-Rockland ou être directement liés à la municipalité.
- Les événements doivent être ouverts au public et accessibles à tous les résidents.
- Les événements commerciaux peuvent être pris en considération s’ils offrent un avantage clair à la communauté.
- Les événements de collecte de fonds doivent bénéficier à des organismes de bienfaisance enregistrés ou à des organismes sans but lucratif.
- Conformément à la politique de bilinguisme de la Cité, les informations sur les événements doivent être soumises en anglais et en français. Toutefois, l’événement lui-même n’a pas à être offert dans les deux langues.

4.0 Processus de révision

- Toutes les soumissions d’événements sont sujettes à un examen portant sur le contenu, la pertinence et la conformité aux politiques municipales.
- La Cité de Clarence-Rockland se réserve le droit d’accepter, de modifier ou de rejeter toute soumission d’événement à sa seule discrétion et conformément à cette politique.

